Jusqu'à présent j'ai parlé surtout de l'aspect économique de la Communauté européenne. Le reste du monde et la Communauté européenne elle-même sont en fait très préoccupés par le rôle politique de la Communauté; la motivation politique qui est tout autant à l'origine de la genèse du Traité de Rome que le facteur économique.

La question est de savoir si l'évolution de la Communauté européenne qui n'a pas une vocation exclusivement économique favorisera ou au contraire gênera les efforts du Canada en vue de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis les Etats Unis.

Nous nous rendons compte des progrès accomplis par la Communauté dans le domaine de l'unification politique. Des étapes significatives ont été franchies à cet égard au cours des quatre dernières années. Les réunions des Ministres des neuf et des Directeurs généraux des ministères des